

Adresse de Correspondance  
Chez Le Presse Papier  
16 avenue Gabriel Péri  
95100 ARGENTEUIL

**Madame la Procureure de la République**  
Tribunal de grande instance de Thionville  
Quai Pierre Marchal  
BP 80348  
57125 THIONVILLE CEDEX

**COURRIER RECOMMANDÉ AVEC A.R. Par précaution**

**Affaire :** Arcelor Mittal/Suez/ Monsieur Karim Ben Ali

**Copie :** Monsieur Karim Ben Ali

Paris, le 16 avril 2018

Monsieur le Procureur de la République,

Nous vous adressons ce courrier après avoir visionné le documentaire « Pollution : Alertes citoyennes sur le net » diffusé sur Planète le 2 avril 2018, dans la case « Sous le Radar ». Ce documentaire a été réalisé par des journalistes de l'agence « Première Ligne » sur l'affaire des dépôts sauvages dans un crassier Arcelor Mittal.

Monsieur Karim Ben Ali qui a révélé cette affaire par une vidéo personnelle diffusée sur les réseaux sociaux se trouve dans une situation difficile, notamment parce que l'enquête judiciaire n'a toujours pas livré ses conclusions.

Il en va ainsi notamment pour les analyses des prélèvements que vous avez ordonnés, effectués sur place. Pourtant les journalistes qui ont également effectué des prélèvements (en prenant le soin de les géolocaliser) ont obtenu rapidement les résultats qui démontrent la réalité des rejets interdits de produits dangereux révélés par Monsieur Karim Ben Ali.

De même, le documentaire diffusé révèle que les services de l'État avaient déjà signalé des manquements sur ce crassier.

Enfin, des salariés ou ex-salariés témoignent dans ce documentaire et confirment que la pratique de rejets non réglementaires était visiblement connue et courante.

L'enquête ouverte depuis neuf mois devrait confirmer ces points et nous nous étonnons des délais et retard pris, notamment pour les résultats des analyses des prélèvements.

Le reportage démontre par ailleurs, que la direction d'Arcelor Mittal, qui déclarait découvrir une situation qu'elle ignorait lors de la diffusion de la vidéo partagée par Monsieur Karim Ben Ali sur les réseaux sociaux, avait visiblement déjà réalisé une enquête interne bien avant cette révélation, dès qu'elle a été informée par un salarié à la demande de Monsieur Karim Ben Ali.

Monsieur Karim Ben Ali, comme nombre de lanceuses et lanceurs d'alertes, est aujourd'hui poursuivi alors que vous avez très probablement les mêmes éléments que ceux découverts par les journalistes

d'investigation. Ces retards, que nous vous avouons ne pas comprendre, lui portent préjudice et nous tenons à vous affirmer, Monsieur le Procureur de la République, que nous sommes avec Monsieur Karim Ben Ali, non seulement soucieux du respect de l'environnement, mais aussi du droit des salariés qui révèlent des pratiques délictueuses ou qui s'expriment au nom de l'intérêt général.

Nous tenons par la présente à vous assurer, qu'aux côtés de Monsieur Karim Ben Ali, nous ferons preuve de la plus grande vigilance dans cette affaire qui nous semble, après le visionnage du documentaire et des faits qui y sont exposés, devoir faire l'objet d'un traitement permettant d'établir, sans délai, les responsabilités notamment grâce aux résultats des analyses des prélèvements.

Constaté que des journalistes puissent identifier des acteurs et témoins de cette affaire alors que l'enquête judiciaire semble piétiner, ne peut que nous interroger.

Vous remerciant par avance pour votre diligence et vous assurant de notre vigilance, nous vous prions, Monsieur le Procureur de la République, d'agréer nos respectueuses salutations.

Premiers Signataires :

Irène FRACHON, Pneumologue  
Antoine DELTOUR, Lanceur d'alerte  
Denis ROBERT, Journaliste  
Daniel IBANEZ, Economiste Fondateur salon « Des Livres et l'alerte »,  
Thomas DIETRICH, écrivain et ancien haut-fonctionnaire  
Raymond AVRILLIER, maire-adjoint honoraire  
Caroline CHAUMET, « Passeur d'alertes »  
Michèle RIVASI, Députée Européenne  
Olivier DUBUQUOY, Géographe  
Annie THEBAUD MONY, directrice de recherche honoraire à l'INSERM  
Fabrice RIZZOLI, Président Crim'HALT  
Françoise VERCHERE, Maire honoraire et Conseillère Générale honoraire,  
Jean-Luc TOULY, Président du FRICC  
Olivier THERONDEL, Lanceur d'alerte  
James DUNNE, Lanceur d'alerte  
Stéphanie GIBAUD, Lanceuse d'alerte  
Jean-François BERNARDINI, Artiste i muvrini  
Jean-Christophe PICARD, Président ANTICOR  
Florent COMPAIN, Président des Amis de la Terre France  
Céline MARTINELLI, Lanceuse d'alerte  
Mathieu CHÉRIOUX, Lanceur d'alerte  
Florence HARTMANN, Journaliste  
Philippe PASCAL, ex-inspecteur de l'URSSAF  
Hélène CONSTANTY, journaliste

**Signature pour ordre**

